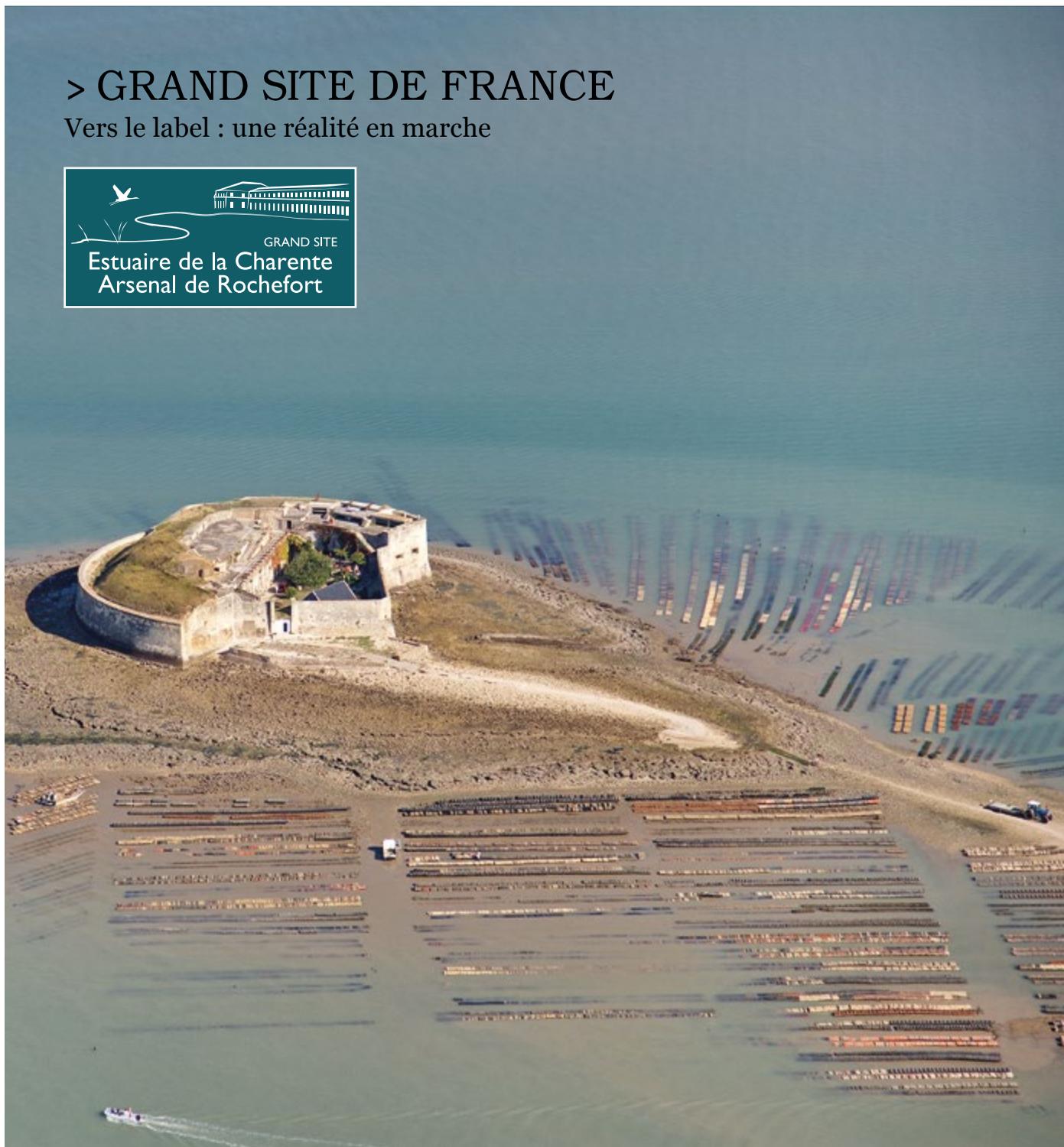


## > GRAND SITE DE FRANCE

Vers le label : une réalité en marche



## Vers le label Grand Site de France



Une réalité en marche.

La candidature de notre territoire au label Grand Site de France est passée en « mode projet ». Celui-ci comporte des phases de concertation parfois longues et souvent invisibles pour le grand public. Aujourd'hui, nous en sommes à engager des étapes bien plus concrètes vouées à nous conduire vers l'obtention de ce label qui placera l'estuaire de la Charente et son Arsenal maritime sur la liste des sites les plus prestigieux de France comme la baie de Somme, la dune du Pilat, le marais Poitevin....

Nos paysages le méritent. Ils sont à la fois un héritage naturel mais aussi la trace de notre Histoire, celle qui a fondé notre économie.

C'est en 2010 que la CARO a engagé le territoire dans cette démarche Grand Site de France. Dès 2014, j'ai souhaité mettre cette dynamique en œuvre.

Depuis, nos décisions sont sous-tendues par cette volonté d'obtenir, dans les prochaines années, le label Grand Site de France. Nos projets s'inscrivent dans cette perspective. Mieux encore : ils se répondent pour encourager le développement toujours plus qualitatif du tourisme mais aussi de notre agriculture, de notre conchyliculture et tous les aspects de notre économie.

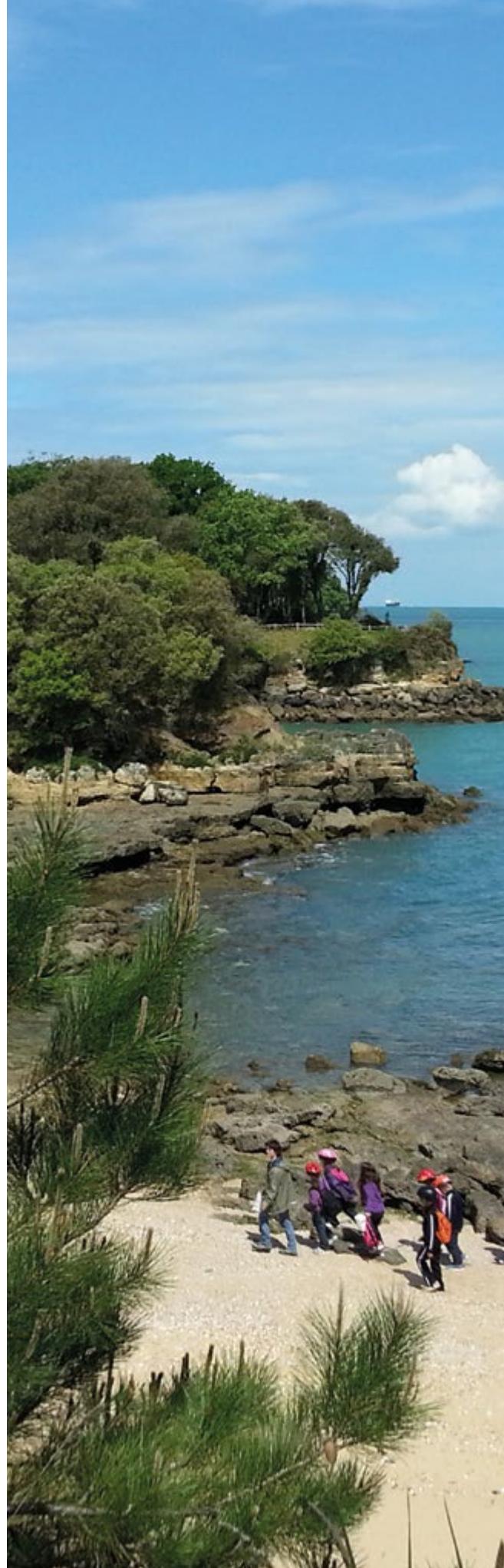
Les pages qui suivent illustrent les principales actions conduites depuis 2014. Ces exemples ne sont pas exhaustifs mais ils démontrent, s'il en est encore besoin, que nous avons toutes les raisons d'être fiers de nos paysages. La Charente a déjà été qualifiée de « plus beau fleuve du Royaume », la Corderie Royale de « Versailles de la Mer ». Ces comparaisons ne sont pas usurpées. Mais ces emblèmes ne sont pas nos seules richesses. Loin de là.

Président de la Communauté d'agglomération  
Rochefort Océan,  
Maire de Rochefort

 Hervé BLANCHÉ



Rochefort Océan, le Mag. Magazine de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan - Numéro spécial Grand Site de France - Été 2016 - Directeur de la publication : Hervé Blanché - Conception et réalisation : CARO - service Communication - Photos : Simon David, 4 vents, Yannick Chosse, Céline Le Gall, Pascal Robin, Office de Tourisme Rochefort Océan, Transdev, DREAL Poitou-Charentes, Francis Latreille. Dépôt légal ISSN : 2492 - 1394 - Tirage : 35 000 ex. - Communauté d'agglomération Rochefort Océan - 3, avenue Maurice-Chupin - CS 50224 - 17304 Rochefort cedex - Tél. 05 46 82 17 80 - Fax : 05 46 99 76 30 - [www.agglo-rochefortocean.fr](http://www.agglo-rochefortocean.fr)



# Label Grand Site de France

## Un enjeu territorial

L'estuaire de la Charente et l'Arsenal maritime de Rochefort constituent un havre au centre de destinations très touristiques telles La Rochelle, Royan, les îles de Ré et d'Oléron.

Sur les rives de la Charente, les communes baignées par le fleuve, partagent une ambition commune : préserver le site tout en lui assurant un développement et un aménagement précautionneux en matière touristique ou encore économique comme l'agriculture et la conchyliculture (lire P°7).

Depuis la première domestication des marais salants, à la maîtrise des mers ordonnée par Louis XIV, en passant par l'assèchement de ces marais, voulu par Henri IV, le rapport entre l'Homme et la Nature est étroit, indissociable mais aussi perceptible partout dans l'estuaire de la Charente.

L'obtention, en perspective, du label Grand Site de France, attribué aux collectivités engagées dans la valorisation d'un site remarquable, requiert de la CARO et des autres collectivités, un engagement dans des projets d'aménagement et de gestion ambitieux.

Sur l'estuaire de la Charente, et ses nombreuses traces du complexe militaro industriel, l'enjeu est de préserver la valeur paysagère des lieux, d'améliorer leur perception et d'y développer l'accueil de nos visiteurs.

De Cabariot aux îles d'Aix et Madame, le projet s'appuie sur une valorisation paysagère des « portes sur l'estuaire » dans lequel les communes mais aussi le Département, la CARO et l'État sont impliqués. Des travaux sont d'ores et déjà engagés pour une approche inédite du Pont Transbordeur

“

***Sur les rives de la Charente, les communes baignées par le fleuve, partagent une ambition commune : préserver le site tout en lui assurant un développement et un aménagement précautionneux en matière touristique ou encore économique comme l'agriculture et la conchyliculture.***

”

pouvoirs publics de poursuivre et d'amplifier le développement des modes doux de déplacements (lire P° 4 et 5) et de persévérer dans la mise en relation des différents lieux où s'affirme le caractère multiple de l'estuaire ■



(lire P° 3) et la reconquête de l'Arsenal à Rochefort (lire P°6). Des démarches de diagnostic et de concertation sont actuellement en cours, notamment sur l'avenir de la pointe de la Fumée à Fouras, les quais de Tonnay-Charente ou la pointe de Port-des-Barques et l'Ile Madame..

Mais un site comme celui-ci, s'apprécie également grâce aux sens. D'où la volonté des

Un Grand Site de France est un lieu remarquable par sa valeur patrimoniale et paysagère, classé au titre de la loi sur « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique,.. » et qui fait l'objet d'une valorisation par une collectivité.

Aujourd'hui, quatorze sites sont labellisés Grand Site de France parmi ceux-ci :

- la Pointe du Raz (Finistère),
- la Montagne Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône) ou
- la Baie de Somme (Picardie).



^ Escapades sans voiture à Rochefort, site du Transbordeur et Fouras-les-Bains

# L'estuaire sans ma voiture

« Dans l'estuaire de la Charente, vous ne serez jamais en panne des sens », slogan d'un concept visant à promouvoir une escapade sans voiture, résume l'ambition que portent les déplacements doux dans le projet du Grand Site.

Rochefort Océan territoire aussi tranquille que son estuaire qui se « vide » deux fois par jour au rythme des marées. Ces dernières sont davantage que des aléas naturels, elles déterminent la gestion du marais. Chaque marée basse dans l'estuaire permet d'évacuer le trop-plein des canaux. Et la marée haute fait de la Charente un fleuve navigable où se croisent les cargos en route pour le port de commerce de Rochefort, et les voiliers et bateaux de croisières depuis lesquels l'étendue du marais se contemple mais s'offre aussi à la compréhension. Comme si ce Grand Site était fait pour être vu de son fleuve...

Depuis 2011, la CARO a installé un ponton d'accostage pour les bateaux à passagers à Echillais au Pont Transbordeur, ouvrant ainsi la voie à

une première liaison touristique fluviale avec la Corderie Royale et complétant les propositions de parcours « découverte » des fortifications de l'Arsenal, de Rochefort jusqu'au mythique Fort Boyard.

Dans la foulée, un franchissement entre Rochefort et Soubise est installé, rappelant l'ancienne route de Soubise et son bac. Cette année, avec les travaux du Pont Transbordeur, la CARO réinvente le bac de Martrou qui relie les deux piles de l'ancien pont à travée levante.

Si l'estuaire représente 30 km de voie navigable entre Tonnay-Charente et Fouras, la CARO a déjà développé, et gère, près de 500 km de chemins pédestres et cyclables. Plus de 300 km sont dédiés au cyclisme dont une large part permet de suivre le fil de l'eau et découvrir le Grand Site de l'estuaire de la

Charente et de l'Arsenal de Rochefort et de le connecter à de grandes véloroutes comme la Vélodyssée reliant Roscoff à Hendaye fréquentée par des vélotouristes toujours plus nombreux.

Les aménagements prévus visent à améliorer la sécurité des cyclistes, voire à créer des tronçons nouveaux, qui permettront d'apprécier les lieux, de part et d'autre des rives de l'estuaire. Ces cheminements s'inscriront dans le cadre d'un projet de liaison cyclable, sur le fleuve, jusqu'à Angoulême.

Les cheminements sur les abords de l'estuaire et du fleuve ne sont pas nouveaux. Le chemin de halage, ou le chemin des poissonniers qui reliait Port-des-Barques à Saintes hier... Les pistes cyclables sont, aujourd'hui, un écho à ces liaisons oubliées ■

## Sans voiture : un nouveau tourisme qui se développe

Découvrir les plus belles régions de France sans voiture : c'est possible. C'est la proposition que fait le Réseau des Grands Sites de France qui vient de consacrer une « Escapade Nature sans voiture » à Rochefort Océan, plus spécifiquement à l'Estuaire de la Charente et l'Arsenal de Rochefort où « les marées imposent l'ordre des choses et le patrimoine naturel exceptionnel, propice au développement d'une flore et d'une faune riches et variées, répond sans cesse aux traces d'un passé maritime prestigieux ». Cette proposition de balade, sans jamais utiliser votre véhicule, vous emmène de Rochefort à l'île d'Aix, vous propose aussi une découverte du « chapelet de fortifications » qui compose le Grand Arsenal depuis la Charente... Bateaux, trains, vélos figurent à la carte de vos moyens de déplacement mais pas... la voiture !

► Découvrir l'Escapade nature sans voiture « Estuaire de la Charente et l'Arsenal de Rochefort » : <http://www.escapadenature-sansvoiture.fr/>

## Île d'Aix : l'expérience bien avant l'heure

À l'heure où la mode du « tout-bagnole » frappait les esprits de plein fouet, l'île d'Aix, petit croissant de terre de 2 km<sup>2</sup> au large de Fouras, s'en passait déjà. Trop exigüe pour s'ouvrir aux automobiles ? Sans doute mais aussi, sûrement, une volonté de préserver un éco système déjà sensible. Ici, personne n'a jamais connu de voiture. Ce village en mer est une preuve bien vivante que l'on peut vivre sans se garer devant sa porte mais se déplacer à pied ou à vélo.



^ Nacelle du Pont Transbordeur

Le Pont Transbordeur côté Rochefort >

# Transbordeur

## L'Arche du Grand Site

*Le Pont Transbordeur est bien davantage qu'un monument historique classé. Il est la mémoire vivante d'un passé où les ports de Rochefort et Tonnay-Charente rayonnaient sur les mers.*

Si le Transbordeur est aussi haut au milieu d'un plat pays de marais ce n'est pas sans raison. Sa construction, en 1900, devait laisser libre cours à la navigation des bateaux militaires et civils qui entraient ou sortaient du port de Rochefort ou de Tonnay-Charente. En doublant les pylônes du géant d'acier, les navires longeaient les fortifications du grand Arsenal maritime pour quitter l'estuaire de la Charente vers tous les ailleurs...

Aujourd'hui, le Transbordeur de Rochefort est le dernier de sa catégorie en France parmi huit autres répartis dans le monde. Son classement au titre des monuments historiques en 1976 le sauve d'une démolition programmée et lui confère un statut particulier dans le cœur des habitants. Le Transbordeur est davantage qu'un franchissement, c'est aussi une somme de souvenirs, dont celui du tournage de la première scène des *Demoiselles de Rochefort* par Jacques Demy qui l'aurait volontiers peint en... rose !

Avec ses congénères de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Espagne et d'Argentine, il est membre de l'association mondiale des Pont Transbordeurs qui entend bien inscrire ce vaste patrimoine à l'UNESCO.

Dès les années 90, la CARO lui offre un écrin digne de sa réhabilitation : un site

ouvert aux touristes et aux habitants, de part et d'autre de la Charente qui, depuis se développe sans cesse.

Pour toutes ces raisons, il s'inscrit parmi les lieux majeurs du Grand Site de l'Estuaire de la Charente où il tient un rôle de premier ordre.

Sur la passe maritime, à la lisière de l'agglomération, le projet est de faire revivre l'expérience du franchissement. Ainsi dès cet été, et dans cet esprit, la CARO installe un bateau passeur inter-rive à la hauteur de l'ancien pont à travée levante. Les piles de ce pont, trouvent là un usage nouveau, deviennent des belvédères uniques pour apprécier le Transbordeur. Cette première action, réalisée simultanément aux travaux de restauration engagés par l'Etat, vise à en conserver l'attrait pour les visiteurs, qui depuis 20 ans se sont fortement accrus.

Si le Pont Transbordeur est d'un intérêt majeur, il demeure aussi un trait d'union entre les deux rives de l'estuaire. Aujourd'hui, les seuls véhicules acceptés à bord de la nacelle sont les vélos. Les déplacements doux sur le Grand Site de l'estuaire y trouvent un intérêt certain : la liaison entre les deux rives en lien avec les autres franchissements (pont suspendu de Tonnay-Charente ou le bac « Le Rohan » entre Rochefort et Soubise.



Enfin, grâce aux cyclotouristes, il est redevenu un mode de transport reliant les deux portions de la Vélodyssée que le fleuve sépare. Cette route touristique dédiée aux vélos part de Roscoff pour rejoindre Hendaye. En traversant Rochefort Océan, elle s'inscrit parmi les 474 km de voies cyclables qui jalonnent notre espace commun ■

### Martrou : une ancienne passe maritime

Et avant le Transbordeur ? Avant, il y avait un bac. D'abord à rame, puis à vapeur. Il reliait les deux rives du fleuve et faisait traverser piétons et bestiaux. Ce quartier de Martrou, à Échillais, a toujours été tourné vers l'estuaire qui était la principale raison de son développement. Dès 1900 et la mise en service du Transbordeur, le hangar à bac est peu à peu laissé à l'abandon mais un café – restaurant – station-service ouvre ses portes au débarcadère de la nacelle. La vie est bien présente sur les deux rives. C'est à la traversée du fleuve que ce petit port d'Échillais doit son effervescence.

# Et Rochefort redevient un Arsenal



*Rendre à l'Arsenal maritime son identité : tel est l'un des projets qui figurent dans l'Opération Grand Site. Une façon de concilier héritage patrimonial et développement dans le respect de l'esprit des lieux.*

Rochefort ne s'est jamais demandé qui de l'Arsenal ou de la Ville avait donné naissance à l'autre. Chacun le sait : l'Arsenal a transformé cette ville en bois en ville moderne, en pierre, du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des pierres qui forment aujourd'hui la trace d'une organisation urbaine pensée et voulue pour et par l'élite de la Marine du Roi. Le théâtre de la Coupe d'or, l'ancien hôpital de la Marine, l'Hôtel de Cheusse (musée national de la Marine), ou encore l'ancienne Préfecture maritime (Commandement des Écoles de Gendarmerie) en sont des symboles éclatants. Sans parler de la Corderie Royale, emblème de l'usine à la base de toute cette organisation et pièce maîtresse de l'Arsenal dont les fortifications bordent l'estuaire au-delà de son embouchure. De Rochefort à l'île d'Aix, sur les deux rives du fleuve, l'Arsenal se déroule au gré des fortifications. Chacune avait son utilité dans l'armement ou l'équipement des bateaux qui quittaient le port de Rochefort.

C'est tout cet ensemble qui compose l'Arsenal de Rochefort, depuis les îles d'Aix et Madame, vigies naturelles qui veillent sur l'embouchure de l'estuaire, jusqu'au Pont Transbordeur qui annonce l'entrée du port de Rochefort. Les îles, le pont... Autant d'étapes que l'on peut considérer comme les « Portes

de l'Arsenal », tant elles constituent des emblèmes. Le projet Grand Site s'attache à mettre au jour l'Arsenal qui ne se cantonnait pas à Rochefort, au quartier situé derrière la Porte du Soleil mais à l'ensemble du territoire.

S'il est acquis que Rochefort a été bâtie pour et par les marins, que la Ville a abrité le cœur de l'Arsenal, celui-ci rayonne bien au-delà des rues en damier. Aujourd'hui cette conscience revient et prend forme avec la reconquête progressive de ce complexe militaro-industriel. Depuis

2015, le port de plaisance de Rochefort réaffirme sa vocation de port militaire en ouvrant ses portes aux escales de bateaux de prestige. D'abord la *Nao*

*Victoria* puis le *Shtandart* en 2016...

Ce lieu de construction navale se réinvente, se réinterprète aujourd'hui en termes touristiques. La double-forme Louis XV, qui a accueilli le Chantier de l'*Hermione* durant 17 années s'ouvre cet été à une attraction inédite sur le modèle des parcs d'aventure urbains : l'Accromâts. L'Opération Grand Site, c'est aussi cela : réinventer un lieu tout en lui conservant son esprit. En l'occurrence le souffle épique de l'aventure.

Et puis c'est aussi ouvrir ces lieux au public. Comme le Fort Liédot à l'île d'Aix, celui de l'île Madame ou encore les Fosses de la Gardette qui sont aujourd'hui propriétés du Conservatoire du Littoral. Avec la CARO, ce dernier engage une étude qui vise, à terme, à qualifier leurs conditions d'ouverture ■

La Fontaine Lupin et l'*Hermione*,  
Saint-Nazaire sur Charente v





# Agriculture, conchyliculture

## Conjuguer paysage préservé et activité

*La protection des paysages naturels ne doit pas entraver la nécessaire évolution des bâtiments. Dans la perspective du label Grand Site de France, la Chambre d'agriculture, l'État et la CARO accompagnent les porteurs de projets..*

Dans ses derniers méandres, la Charente serpente au milieu d'un paysage de marais si plat que le fleuve en devient presque invisible. Tout comme le sont les canaux qui constituent un réseau de gestion hydraulique mais rappellent que ce vaste espace est, depuis des siècles, sous la maîtrise des hommes qui contrôlent l'influence des marées.

Entre terre et mer, le paysage et les activités économiques que sont l'agriculture et la conchyliculture se confondent. Le premier est à la fois la source et le support des secondes qui, grâce à une gestion quotidienne détermine ce lieu de vie et le développement d'un écosystème très riche.

Aujourd'hui, les hommes ont compris toute l'importance d'une exploitation raisonnée de la ressource, ils s'organisent pour distribuer leurs productions dans le cadre de circuits courts, initiative fortement soutenue par la CARO.

Ces paysages peuvent-ils, ou doivent-ils, évoluer ? La réponse est oui et

notamment pour faire évoluer les bâtiments d'exploitation. Cette évolution nécessaire au maintien et au développement de l'activité économique, doit s'effectuer dans la concertation et dans une perspective de valorisation paysagère.

C'est pourquoi les représentants des professionnels de l'agriculture, ceux de la conchyliculture, la CARO, ainsi que l'État accompagnent les projets de création, d'extension et de mise en valeur des exploitations. Cette aide permet de définir le projet afin de faciliter l'instruction des différentes demandes d'autorisation et d'encourager l'intégration paysagère des bâtiments.

La CARO, candidate au label Grand Site de France a étendu cette opération de soutien en apportant une aide technique aux exploitants des 25 communes de son territoire.

Si l'exploitation est située à l'intérieur du site classé de l'estuaire de la Charente

ou celui du marais de Brouage, la CARO pourra accorder aussi une aide financière (plafonnée à 10 000 €) couvrant la moitié du montant hors taxes des travaux éligibles.

Deux projets accompagnés techniquement ont déjà été approuvés par la CARO ; une exploitation agricole d'Échillais et une exploitation conchylicole de l'île d'Aix pourront ainsi bénéficier d'une subvention de la Communauté d'agglomération ■

► Plus d'info sur ces aides et cartographie du site classé : [www.agglo-rochefortocean.fr](http://www.agglo-rochefortocean.fr) / projet / Habitat – urbanisme / Agriculture – Conchyliculture





Au regard du caractère exceptionnel du site de l'Estuaire de la Charente et de l'Arsenal maritime et de l'ambition du projet conduit dans la perspective du label Grand Site de France, la CARO mène conjointement avec l'État, la Région et le Département de la Charente-Maritime une action paysagère. Elle reçoit également l'appui du Conservatoire du Littoral.